



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE TARENTAISE

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

SERVICE DECHETS

Sommaire :

- I – Déchetteries
- II – Collecte des ordures ménagères
- III – Traitement des ordures ménagères
- IV – Collecte sélective
- V – Collectes spéciales
- VI - Synthèse sur l'évolution des tonnages et du taux de valorisation
- VII – Actions de communication
- VIII – Bilan financier 2017
- VIII – Mode de financement

I – DECHETTERIES

a) Tonnages

Le détail des tonnages collectés, par catégorie, est le suivant :

Déchets non dangereux						
Matériaux	Île Ferlay		Menuires		CCCT	
	Total 2017 (tonnes)	Pourcentage d'évolution / 2016	Total 2017 (tonnes)	Pourcentage d'évolution / 2016	Total 2017 (tonnes)	Pourcentage d'évolution / 2016
Cartons	150,3	-0,8%	53,56	92,4%	203,8	13,6%
Ferrailles	113,3	14,1%	131,5	5,0%	244,9	9,0%
Déchets verts	215,6	30	16 (1)	200,8%	231,6	-7,0%
D3E (Déchets électriques et électroniques)	87	-1,9%	93,5	3,1%	180,5	0,6%
Pneus	10,8	1,3%	9,44	72,9%	20,3	25,5%
Bois	301,6	-0,3%	404,77	-15,5%	706,4	-9,6%
Gravats	379	-19,0%	293,98	-8,3%	672,9	-14,6%
Encombrants	431	-12,9%	393,86	-29,3%	824,9	-21,6%
Meubles	137	22%	119	100%	257	128%
Plâtre	69	19,7%	23,02	-50,0%	92,6	-11,1%
Plastiques durs	20	21,8%			20,0	21,8%
Polystyrène	2,8	448,2%	0,48	182,4%	3,3	383,0%
Matériel de ski usagé			17,32	44,3%	17,32	44,3%
Déchets dangereux des ménages	17,8	29%	9,7	44%	30,9	35,4%
Total	1954	-5,3%	1572	-6,4%	3525 <i>Soit - 352t</i>	-5,8 %
Soit kg / habitant	267**	-5,3%	105*	-6,4%	141***	-5,8%

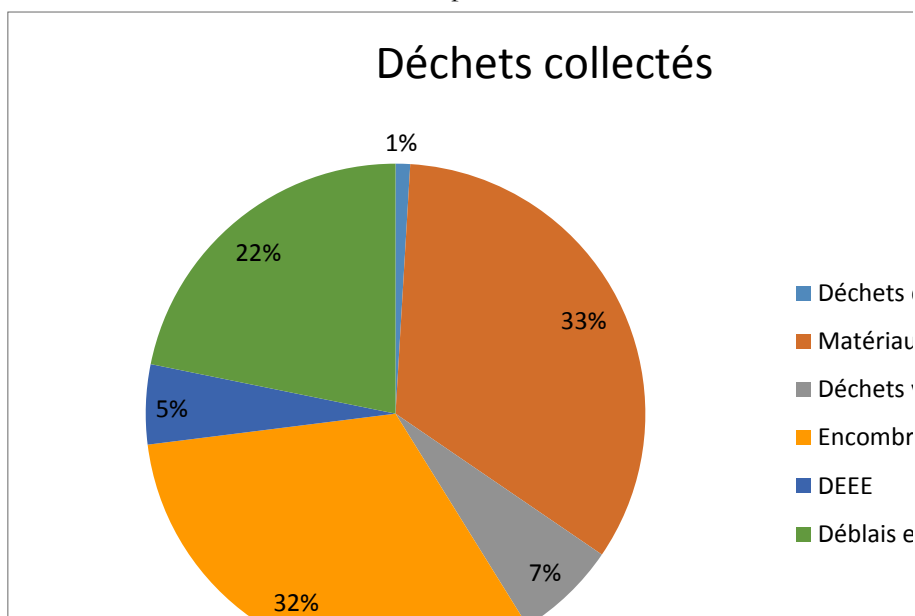
*population DGF Saint martin de Belleville= population permanente + prise en compte de la population touristique = 14 986 hab

**Population INSEE : population permanente hors Saint Martin de Belleville= 7 307hab

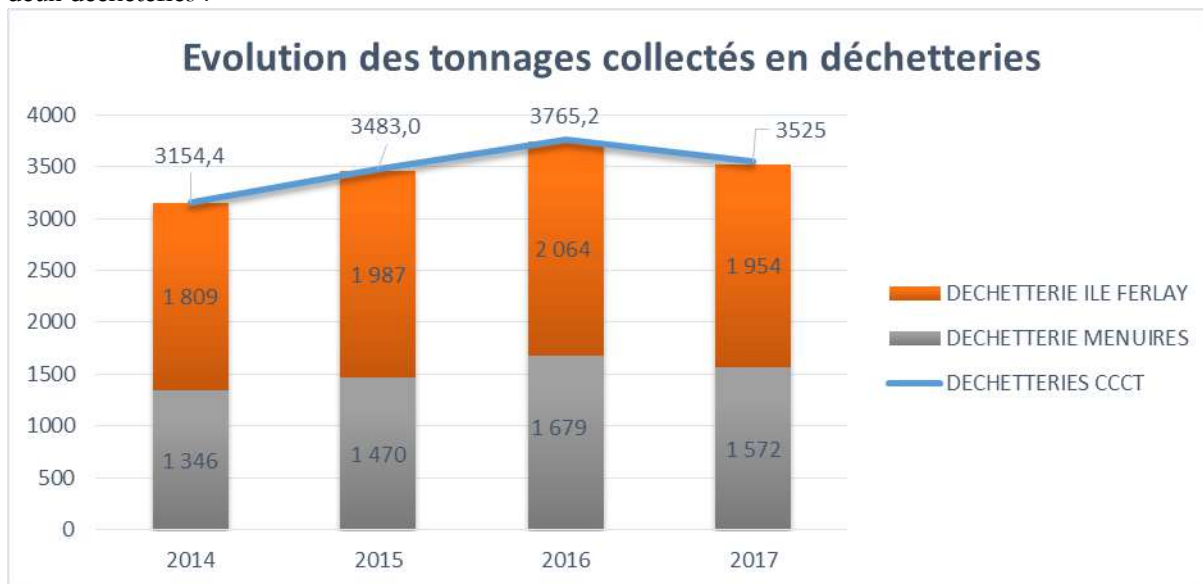
*** Population INSEE : population DGF Totale CCCT , 23130 hab

(1) 2017 Concernant les déchets verts : 16T ont été évacuées mais environ 30 T ont été broyées sur place.

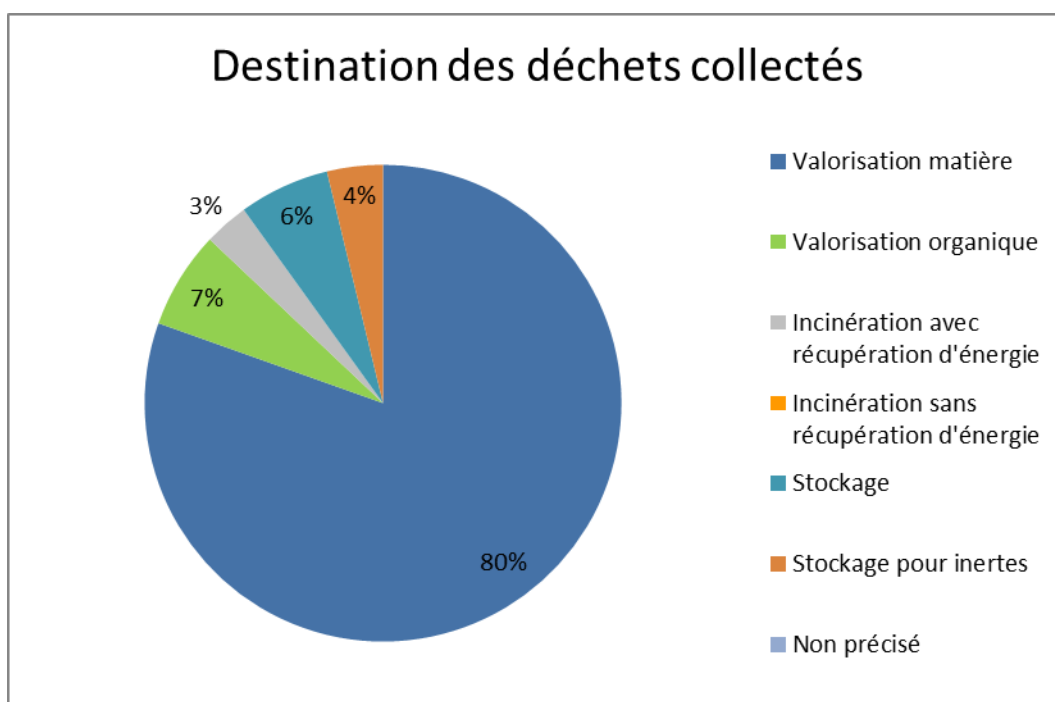
Les déchets collectés en déchetterie se répartissent de la manière suivante :



Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de 4,4% des tonnages collectés en déchetterie depuis 2014 sur les deux déchèteries .



Et ce dernier permet d'illustrer comment sont valorisées les 3 300T déposées en **dechetterie** .



Entre 2016 et 2017 la valorisation matière évolue de 74% à 87% et le taux de stockage diminue de 14% à 10%. Ce bilan positif s'explique par la mise en place de la filière éco mobilier et la progression des tonnages de cartons et ferraille malgré la baisse globale des tonnages de 10%

b) Amélioration technique du service

- ***Mise en place de la filière Eco DDS sur la déchetterie de l'île Ferlay.***

Début juin 2017, les déchets dangereux des ménages sont pris en charge via la filière Eco DDS. L'adhésion à cet éco organisme implique de collecter séparément les déchets des ménages et les déchets professionnels afin que le coût de collecte et traitement des déchets des ménages soit pris en charge par Eco DDS. A cette fin, la CCCT a changé son local des déchets dangereux afin d'augmenter sa capacité de stockage et de répondre aux exigences réglementaires concernant la défense incendie.

• **Mise en place du « chalet du don »**

A l'automne 2017, un chalet a été installé à l'entrée de la déchèterie. Le but de ce chalet du don est de détourner des objets (vos livres, meubles, ...) encore utilisables de la déchèterie et de leur donner ainsi une seconde vie. Globalement, cela incite les usagers à donner plutôt qu'à jeter.

II – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

a) Tonnages

Les données communes par communes sont les suivantes :

Communes		Total 2014 (tonnes)	Total 2015 (tonnes)	Total 2016 (tonnes)	Total 2017 (tonnes)	Ratio / habitant (kg/hab)*	Pourcentage d'évolution du tonnage / 2014
Fontaine-le-Puits		16	14	13	19.7	144	19%
Hautecour		35	30	34	47	120	34%
Mouëtiers	Non soumis à redevance spéciale	893	905	981	971	287	9%
	Soumis à redevance spéciale	356	309	309	273		-23%
Notre-Dame-du-Pré		53	56	51	63.5	157	18%
Saint-Jean-de-Belleville		99	95	100	98.4	110	-1%
Saint- Marcel	Non soumis à redevance spéciale	105	103	90	117	198	11%
	Soumis à redevance spéciale	25	25	25	22		-13%
Salins-les- Thermes	Non soumis à redevance spéciale	171	143	175	150.4	203	-12%
	Soumis à redevance spéciale	86	86	86	76		-12%
Villarlurin		50	50	38	51	164	-2%
<i>Sous-total CCCT « communes historiques »</i>		1893	1819	1905	1889	232	-5%
<i>Saint Martin de Belleville</i>		4343	4486	4557	4511	301	3%
TOTAL CCCT		6236	6305	6463	6400	276	-1%

* population DGF = population permanente + prise en compte de la population touristique = 23130 hab.

Moyenne nationale : 269 kg/hab - Enquête nationale ADEME 2013

La moyenne nationale d'ordures ménagères collectée se situe à 269 kg/hab et par an.

Le secteur historique se situe à un niveau de production nettement inférieur.

Par ailleurs, la commune de Saint Martin de Belleville est sur un ratio nettement supérieur malgré l'utilisation de la population DGF pour le calcul. Cela est due à une constante augmentation des constructions sur les stations et également à un bon taux de fréquentation touristique.

b) Collecte des biodéchets

La collecte des biodéchets a été développée afin d'améliorer la valorisation des ordures ménagères résiduelles des plus gros producteurs de la CCCT, et notamment ceux soumis à redevance spéciale, tout en maîtrisant les coûts pour la collectivité.

Les biodéchets correspondent aux restes alimentaires, aux fruits et légumes non consommés et aux serviettes en papier. Ils sont transférés par la société Tri-Vallées à l'unité de méthanisation de Gruffy (74). Grâce à la méthanisation des biodéchets, de la chaleur et de l'électricité sont produites.

En 2017, les établissements concernés par cette collecte sont :

- Ecole Darentasia, mise en place en septembre 2017

- Collège Sainte Thérèse de Moûtiers,
- Lycée Ambroise Croizat,
- Super U Salins Les Thermes,
- Auberge de Savoie
- Provence halle
- Boulangerie Marie Blachère
- Carrefour market – entrée des Menuires
- Village Club du soleil des Menuires
- Le Belambra Neige et Ciel des Menuires
- Pépé Nicolas aux Menuires

En 2017, ce sont **75.4 tonnes** qui ont été collectées par la société Tri-Vallées : 59,7 tonnes sur le bas de vallée et 15,7 tonnes sur le secteur de Saint Martin de Belleville, soit une progression de 13 tonnes par rapport à 2016.

c) Conteneurs semi-enterrés et enterrés

1. Actions 2017

En 2017, un point de collecte OMR, CS et verre a été ajouté avenue des Thermes à Salins-Fontaine, soit un total de 217 conteneurs semi-enterrés et enterrés répartis sur 62 sites de collecte en point d'apport volontaire, sur le secteur du bas de vallée de la CCCT.

Sur Saint Martin de Belleville, 51 conteneurs semi enterrés ont été installés au chef-lieu et au Chatelard (village). Au total, ce sont 12 nouveaux points de tri mis en place.

Soit au total, 217 points de tri installés sur le territoire, 155 sur le haut du territoire et 59 sur le bas.

Les dépenses liées à la mise en place des conteneurs semi-enterrés se répartissent de la manière suivante :

Sur le secteur du haut :

Travaux de génie civil, enrobés, aménagements divers	189 180 €
Fourniture de conteneurs semi enterrés	176 356 €
Maitrise d'œuvre	12 247 €
Total	377 783 € TTC

2. Prévisions 2018

La CCCT prévoit l'installation d'une trentaine de conteneurs semi enterrés sur les villages bas des Belleville : De la Côte derrière aux Varcins, de Béranger à Vilarabout, à Villarenger, Villarlbon et Les Frênes. L'implantation devrait être terminée fin 2018. Seules des installations ponctuelles ou ajustements devraient avoir lieu dans les années à venir.

Sur Moûtiers, il est prévu d'ajouter un point de collecte proche de la gare SNCF de Moûtiers.

d) Redevance spéciale

La CCCT a choisi de poursuivre la mise en application de la redevance spéciale afin de financer la collecte des déchets professionnels par le service public (Art L2224-14 du CGCT).

Initiée sur le secteur du bas de vallée de la CCCT, la décision d'étendre la démarche au secteur des stations à partir de 2017 a été prise en juin 2016. L'objectif étant de converger à terme vers des modalités de facturation communes.

La communauté de communes a fait le choix d'une tarification intégrant les coûts suivants :

- Collecte des déchets (en fonction de la fréquence et de la saisonnalité), cette collecte inclue la collecte des biodéchets et des cartons à titre gratuit
- Traitement des déchets,
- Frais de gestion du service.

Le coût total, prenant en compte l'ensemble des coûts relatifs à la collecte et au traitement des ordures ménagères, est de 33€ /m³.

Un taux de lissage de 80% a été mis en place, le coût facturé en 2017 est donc de 26.4 € / m³.

Pour le secteur du bas de vallée, Au 1^{er} janvier 2015, un seuil bas, au-delà duquel la redevance spéciale s'applique, a été fixé à 104 000 L de déchets produits par an, soit environ 2 000 L / semaine. Cela correspond à 12 tonnes par an et 240 kg par semaine. Le seuil haut a été fixé à 115 tonnes par an, soit 18 000 L / semaine.

Les producteurs soumis à redevance spéciale pour l'année 2017 sont :

- Super U de Salins les Thermes,
- Lycée Ambroise Croizat,
- Auberge de Savoie,
- BOS Equipement,
- Gare SNCF,
- Transfer Route Savoie,
- Usine MSSA,
- Carrefour Market.
- Simply market
- **Boulangerie Marie Blachère** (ajouté en 2017)
- **Provence halle** (ajouté en 2017)

Pour un montant de 48 180,16 €.

Pour le secteur du haut de vallée, le conseil communautaire a délibéré en novembre 2016 sur les modalités de facturation qui s'appliqueront en 2017.

- Un seuil bas au-delà duquel la redevance spéciale s'applique : 900 m³ de déchets produits par an.
- Un seuil haut au-delà duquel la redevance spéciale ne s'applique plus : 3 500 m³ par an

Un suivi de la production des déchets des 6 établissements ciblés (Club Med, UCPA, MMV Arolles, Kashmir, Village Club du Soleil, Belambra Neige et Ciel) est en place depuis début 2017.

Le montant de la RS est faible (2 167,00 €) car les établissements rencontrés ont mis en place le tri des déchets et ont finalement été au-dessous du seuil bas.

III – Traitement des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la CCCT adhère au Syndicat de Traitement départemental de Savoie Déchets, situé à Chambéry.

L'UVE (Unité de Valorisation Energétique) de Savoie déchets incinère 115 000 tonnes de déchets par an en réalisant de la cogénération, c'est-à-dire en produisant, d'une part, de la vapeur pour les industries situées dans la zone de Bissy : Alpina Savoie, Cémoi et, d'autre part, de l'électricité revendue à EDF. Cet incinérateur dispose aussi d'une ligne permettant d'éliminer les déchets de soins à risque infectieux (DASRI).

En janvier 2017, les ordures ménagères de la CCCT ont été réparties dans les différentes UVE (Unités de Valorisation énergétiques) suivantes :

- **Savoie (73) 71%**, à Chambéry :
- **Isère (38) : 21%** avec Bourgoin jallieux: 12%, Athanor La Tronche : 9%, Tredy à Salaise sur Sanne : 0,4%
- **Haute Savoie (74) : 1%** avec Passy : 0.4%, Chavannod : 0.6%

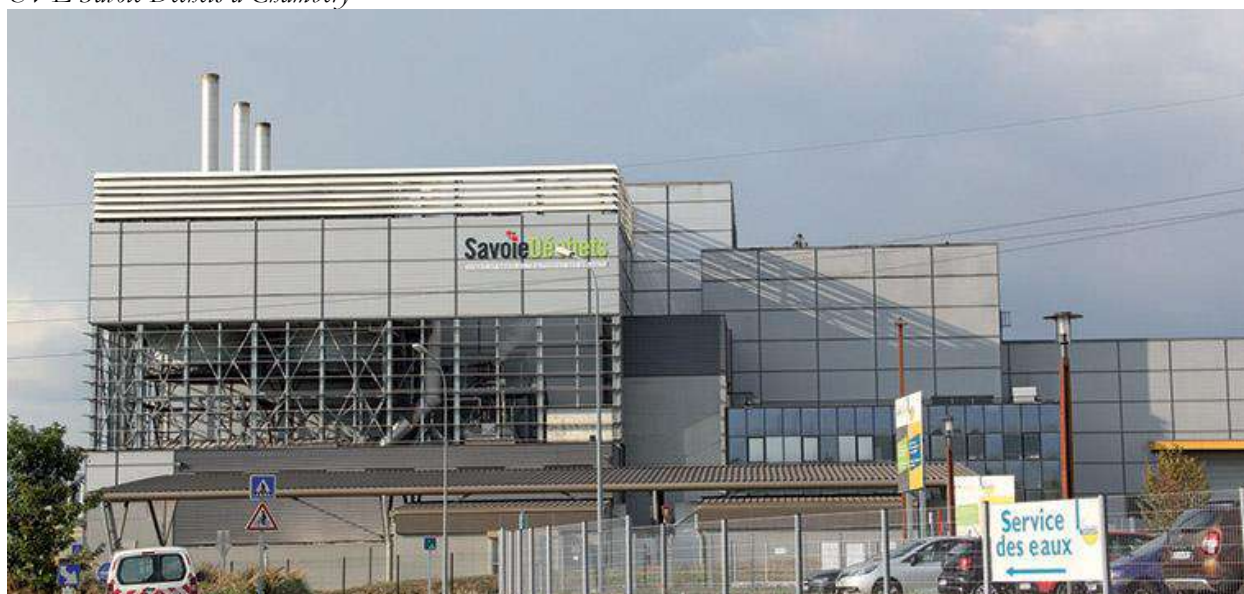
Et **7% dans les unité d'enfouissement** de Chatuzange (26 – Drôme) et Penol (38- Isère), l'enfouissement était de 0.4% des tonnages en 2016.

Sites de traitement	Bas de Vallée	Haut de Vallée	Total général
ATHANOR	367,74	195,40	563,14
BOURGOIN	334,15	415,46	749,61
CHAMBERY	810,54	3725,56	4536,10
CHATUZANGE	260,64	101,94	362,58
CHAVANNOD	9,86	25,50	35,36
PASSY	23,37		23,37
PENOL	82,62	23,9	82,62
SALAISE		23,5	
Total général	1888,92	4511,26	6400,18

Les coûts de transfert au-delà de Chambéry sont pris en charge par le syndicat de traitement Savoie déchets.

Au total **6400** tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur la CCCT.

UVE Savoie Déchets à Chambéry



IV – COLLECTE SELECTIVE

a) Points d'apport volontaires

Fin 2017, le parc de points de collecte de la CCCT comprend 217 points d'apports volontaires avec :

- 221 conteneurs verre recyclable
- 232 conteneurs emballages et papiers recyclables

b) Verre recyclable

La collecte du verre est effectuée par un prestataire. la société GUERIN LOGISTIQUE a assuré ce service sur le haut de vallée toute l'année et pour le bas de vallée, entre janvier et novembre 2017, date à laquelle l'entreprise NANTET LOCABENNE a pris le relais.

1 309.4 tonnes de verre ont été collectées en 2017 sur le territoire de la CCCT.

Les données communes par communes sont les suivantes :

Communes	Total 2014 (tonnes)	Total 2015 (tonnes)	Total 2016 (tonnes)	Total 2017 (tonnes)	Ratio / habitant (kg/hab)	Pourcentage d'évolution / 2014
Fontaine-le-Puits	4,7	4,6	2,86**	128	9,3	-73%
Hautecour	15,2	13,9	12,84	13,88	35,5	-9%
Mouâtiers	111,7	112,3	114,62	132,96***	30,7	19%
Notre-Dame-du-Pré	10,9	13,1	9,3**	11,26	27,8	3%
Saint-Jean-de-Belleville	18,2	20,9	19,5	15,9***	17,7	-13%
Saint-Marcel	22,3	25,6	22,8	22,2	31,6	-%
Salins-les-Thermes	22,8	23,1	20,5	26,9	24,15	18%
Villarlurin	15,1	9,4**	16,5	15,6	50,29	7%
Déchèterie		2,95	4,26	3,28		
CCCT hors Saint Martin de Belleville	220 ,9	225,9	219,8	243,36	29,8	10%
Saint Martin de Belleville	945,53	973,78	1002,56	1071,2	71,5	13%
TOTAL*	1166,43	1199,68	1221,6	1314,5	56,8	13%

*Population CCCT DGF : 23130 hab

**Les fortes variations s'expliquent essentiellement par un décalage de tournée qui reporte les tonnages sur l'année suivante.

***le contenu d'un conteneur n'a pas pu être correctement collecté suite à la défaillance matériel du conteneur. Cela représente une perte d'environ 800kg.

Sur le périmètre historique de la CCCT, on remarque une tendance à la hausse du tonnage total collecté mais une variation conséquente d'une commune à l'autre. **Le taux de collecte par habitant est équivalent à la moyenne nationale de 29 kg/hab/an (29.8 kg/an/hab DGF).**

Sur la commune des Belleville, à l'instar des ordures ménagères et ce malgré l'utilisation de la population DGF, le ratio par habitant sur le territoire de Saint-Martin-de-Belleville reste très élevé puisque la population touristique influe sur le résultat.

Le verre collecté est regroupé sur la plateforme de l'entreprise Guerin à Chamousset et sur la plateforme de l'entreprise Nantet à Petit Cœur. Il est ensuite expédié en fonction des besoins sur les sites de fabrication de bouteilles de St Romain le Puy (42 – Loire) et Vergèze (30 – Gard).

c) Emballages et papiers recyclables

Sur les 6 communes historiques, la collecte des emballages et papiers recyclables est effectuée en régie directe. Les emballages collectés sont livrés au centre de tri de Savoie déchets situé à Gilly-sur-Isère. Les matériaux triés sont redirigés par matière vers les usines de recyclage en France et en Europe.

Sur le haut de vallée, la Société SITA Centre Est - SUEZ assure la collecte.

En 2017, **643.6 tonnes** d'emballages et papiers ont été collectés, soit une hausse de 1.4 % par rapport à l'année précédente, soit une progression de 9 tonnes valorisées.

Les tonnages restent stables sur le haut de vallée et ont progressé de 3% sur le bas de vallée.

Les données communes par communes sont les suivantes :

Emballages	Total 2014 (tonnes)	Total 2015 (tonnes)	Total 2016 (tonnes)	Total 2017 (tonnes)	Ratio / habitant (kg/hab DGF)	Pourcentage d'évolution / 2014
Fontaine-le-Puits	7,4	5,4	5,1	4,4	32,09	-41%
Hautecour	15,7	12,7	16,1	16,9	48,18	8%
Moùtiers	131,8	152,7	162,2	159,8	36,95	21%
Notre-Dame-du-Pré	13,2	13,7	11,2	16,3	40,24	23%
Saint-Jean-de-Belleville	23,9	20,5	23,4	19,6	21,86	-18%
Saint-Marcel	21,8	23,6	25,9	24,3	34,53	11%
Salins-les-Thermes	27,7	39,8	41,4	38,9	40,13	41%
Villarlurin	14,8	28,5	20,9	16,3	52,34	10%
Déchèterie				18,8		
CCCT hors Saint Martin	256,3	296,9	306,2	315,2	38,7	23%
Saint Martin de Belleville	268,58	293,92	328,5	328,42	22	22%
TOTAL	524,88	590,82	634,7	643,6	28	23%

*Population CCCT DGF : 23 130 hab

La quantité moyenne de collecte des papiers et emballages en France est de 47 kg/habitant/an (enquête ADEME 2013).

Sur notre périmètre, les communes d'Hautecour, Notre Dame du Pré et Villarlurin dépassent cette moyenne. Cependant **on constate une progression des tonnages sur la plupart des communes et une augmentation de 23% du tonnage collecté par rapport à 2014.**

Le centre de tri sépare les déchets recyclables des refus de tri et les conditionne avant expédition par catégorie :

- Papier et gros de magasin
- Plastiques
- Aluminium
- Fer
- Cartonnette

Ces déchets sont conditionnés en balle et vendus aux repreneurs sélectionnés pas la CCCT. L'ensemble des matériaux sont soit recyclés en France, soit en Europe. En parallèle l'éco-organisme Citéo soutient la collectivité proportionnellement aux tonnages recyclés. Ces recettes de ventes et de soutiens viennent participer au financement des coûts de gestion des recyclables.

La progression des tonnages s'accompagne d'une réduction des refus de tri qui passent de 15% à 14% des tonnages triés, soit une réduction de 4t avec soit environ 92 tonnes par an de refus. Ils sont incinérés par l'UVE de Savoie déchets.

V – COLLECTES SPECIALES

a) Textiles

La collecte gratuite des textiles se poursuit sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Tarentaise. Des conteneurs sont positionnés aux emplacements suivants :

A Moûtiers :

- supermarché Simply Market,
- supermarché Carrefour Market,
- quai Saint Réal, devant la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise,
- rue Général de Gaulle, après le passage à niveau.

A Salins-les-Thermes : salle polyvalente.

A Saint Marcel – Pomblière : place Jean Moulin, près de la salle polyvalente.

Sur le territoire de Saint-Martin-de-Belleville, 2 sites où se situent à chaque fois 2 bornes textiles sont en place :

- Déchèterie des Menuires
- Parking du Cochet au chef-lieu

Sur l'année 2017, **45 tonnes** ont été déposées par les habitants, soit une hausse de 18 % par rapport à 2014 et une stabilité des tonnages détournées de l'incinération par rapport à 2016 (-350 kg).

b) Cartons des professionnels

Sur les 6 communes historiques, la collecte des cartons provenant des professionnels est réalisée le jeudi, de 8h30 à 10h00. En 2017, les agents de la communauté de communes ont collecté **87 tonnes** de cartons, soit une légère baisse de 1 tonne par rapport à 2016.

Sur le secteur du haut, le tonnage subit un légère baisse des tonnages avec une diminution de -7% avec -29 T collectées sur la commune en 2017, ce qui porte à 422 T de cartons collectés à des rythmes adaptés tout au long de l'année en fonction des besoins des stations. En revanche, on observe une très forte augmentation du tonnage de cartons de déchèterie et un tonnage global collecte – déchèterie en hausse.

d) Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

En 2017, ce sont **25.6 kg** de DASRI qui ont été collectés sur le territoire de la CCCT. 13 kg ont été collectés sur le site de Moûtiers et 12 kg sur le site de Saint-Martin-de-Belleville. Soit une baisse par rapport à 2016 de 50% avec - 25kg.

Les quantités diminuent logiquement depuis la mise en place de la collecte des boites de DASRI par les pharmacies.

VI - SYNTHÈSE SUR L'ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DU TAUX DE VALORISATION

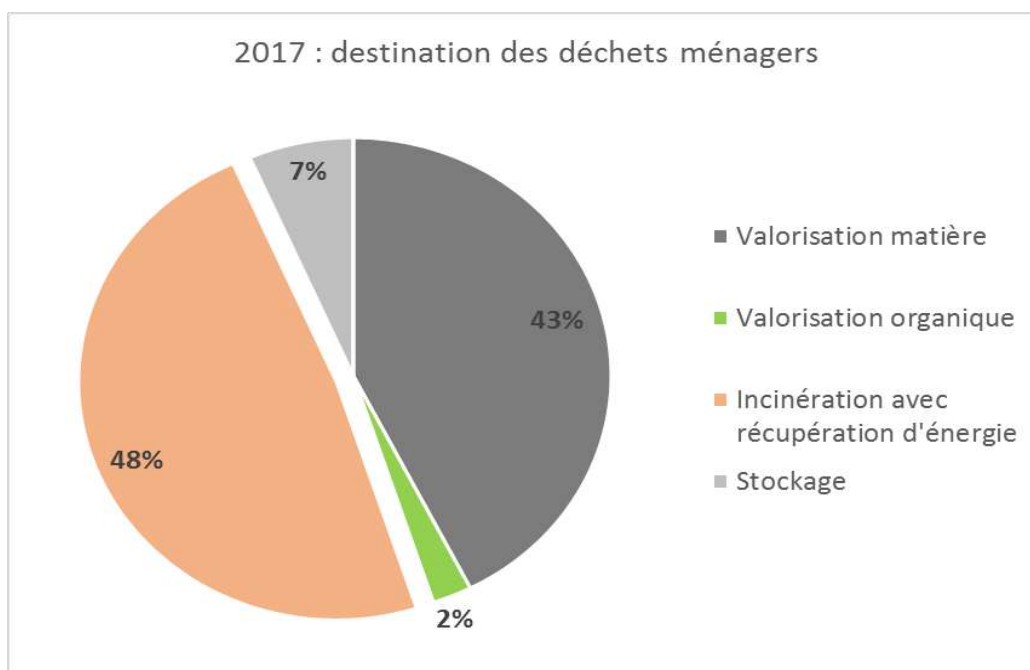
Les chapitres précédents ont présenté dans le détail l'évolution des flux de déchets pris en charge par la collectivité. Le tableau ci-dessous présente en résumé l'évolution des tonnages par type de flux :

	2015	2016	2017	% d'évolution	Impact sur les tonnages
OMR	6 305	6 463	6400	-1,0%	-63
Collecte sélective et autres filières de valorisation (textiles, cartons, etc)	2 375	2 504	2632	3,3%	83
Dechetterie	3 481	3 650	3525	-5,5%	-209
Total DMA : Déchets ménagers et assimilés (Collecte + Dechetteries)	12 161	12 617	12557	-1,5%	-188

On constate une faible diminution des flux gérés par la collectivité de **-1.5%**.

La loi de transition énergétique **de janvier 2016** fixe **comme objectif pour 2025** un taux de **recyclage** ou de **valorisation** organique de 60%. Entre 2016 et 2017, la CCCT passe d'un taux de 41% à 45% de valorisation . Soit 5 602 tonnes valorisées soit par recyclage, soit par valorisation organique, sur les 12 500T de déchets gérées par la collectivité, collecte et déchetterie confondue.

Cette progression s'explique grâce à une augmentation des tonnages recyclés de collecte sélective et de verre ainsi qu'une augmentation des flux valorisables en déchèteries :cartons, ferraille, meubles.



La progression de la valorisation matière passe par la sensibilisation continue de la population du territoire à travers diverses actions présentées dans le chapitre suivant.

VII – ACTIONS DE COMMUNICATION

En janvier 2017, la CCCT a recruté un poste d'animatrice à plein temps pour la promotion du tri et de la prévention des déchets.

a) Sensibilisation des professionnels de station

Un porte à porte a été effectué pour renseigner les commerçants de stations (Saint-Martin-de-Belleville, Les Menuires et Val Thorens) sur les consignes de gestion des déchets, et pour les sensibiliser au tri du verre, du papier et des emballages. 145 commerçants ont été vus, parmi eux, 30 restaurateurs seraient prêts à se lancer dans la collecte des bio déchets.

Il est ressorti de ce porte à porte que les commerçants aimeraient un lieu pour jeter leurs cagettes en bois, et qu'ils aimeraient aussi que les cabanes à cartons soient ouvertes en début de saison.

A Val Thorens, un second porte à porte a été effectué dans la galerie Caron accompagné par Claude de la police municipale, pour les informer d'un changement de fonctionnement pour la collecte des cartons.

Comme les années précédentes, des sacs de précollecte en papier kraft ont été proposés aux hébergeurs. Ce sont 22 000 sacs qui ont été achetés pour l'été 2017 jusqu'à la fin de la saison d'hiver 2017-2018. Ils ont été distribués chez les hébergeurs volontaires pour sensibiliser les vacanciers au tri.

Ces sacs ont aussi été proposés aux hébergeurs du secteur du bas. Un hébergeur de Hautecour, le gîte le Villard à Hautecour, en a pris pour ses hôtes.



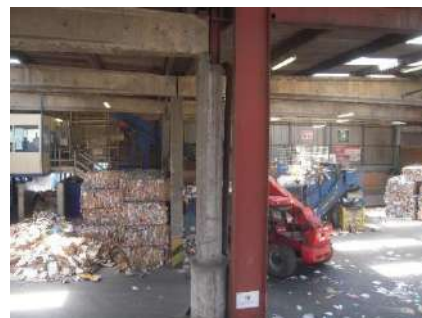
b) Sensibilisation des professionnels à Moûtiers

Suite à des incivilités au niveau des points de dépôts de cartons à Moûtiers (cartons déposés le mauvais jour, cartons non pliés, mélangés à du polystyrène ou du plastique), un porte à porte a été effectué autour des points problématiques pour rappeler les consignes et discuter avec les commerçants. 47 commerçants ont été rencontrés.

La Collecte des huiles mise en place chez le Kebab place des victoires.

A Salins Fontaine, un nouveau point de collecte a été mis en place, et ce fut l'occasion de passer sensibiliser les établissements alentours au tri du papier.

c) Sensibilisation en interne



Afin de sensibiliser le personnel de la CCCT au tri des emballages et du papier, 2 visites du centre de tri de Gilly sur Isère ont été organisées. Une dizaine d'agents y ont participé.

d) Sensibilisation des habitants

Plusieurs actions de porte à porte ont été effectuées auprès des habitants pour les informer sur les consignes de tri et pour leur proposer des supports de communication : réglette du tri, mémo tri, sac de précollecte, autocollant stop pub.

- A Salins, les habitations du quartier des vignes blanches ont été vues en début d'année 2017.
- A Villarlurin : une bonne partie du village a été vue. Le porte à porte a été fait en binôme avec Laurence Combaz, il reste le haut du village à voir en 2018.

- A Fontaine, le porte à porte à été entamé en début d'hiver, mais reporté à 2018 pour plus de disponibilités des habitants qui travaillent souvent en station pendant l'hiver.

Plusieurs évènements ayant eu lieu sur le territoire ont permis de sensibiliser les habitants et les touristes, sous forme d'atelier, de jeu ou d'aide à l'organisation de la gestion des déchets.

<p>Challenge des Moniteurs Les Menuires</p>  <p><i>Proposition d'aide à la mise en place du tri sélectif. Prêt d'un cendrier.</i></p>	<p>Maisons Fleuries Saint-Martin-de-Belleville</p>  <p><i>Atelier cuisine zéro déchets</i></p>	<p>Rallye pédestre à Moûtiers</p>  <p><i>Atelier récup : Fabrication d'un porte-monnaie à partir d'une brique de jus.</i></p>
<p>Fête du livre à Moûtiers</p>  <p><i>Atelier papier recyclé</i></p>	<p>Fête du Jeu organisée par l'ACM à Aigueblanche</p>  <p><i>Jeu : Jungle speed géant sur le tri des déchets</i></p>	<p>Fête de la nature au plan d'eau des bruyères</p>  <p><i>Atelier récup de tee Shirt : fabrication de sacs et d'éponges.</i></p>

e) Animations enfance/jeunesse

Environ 500 jeunes différents ont été sensibilisés au travers des structures suivantes:

- Ecole de Salins : GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2
- Ecole de Saint Martin de Belleville : GS-CE1, CP, CE2-CM1, CM1-CM2
- Ecole de Val Thorens : Maternelles, CE2-CM1 (classe saisonnière), CP-CE1, CM1-CM2
- Ecole de Hautecour : Classe unique
- Ecole Darentasia à Moûtiers : tous les CM lors du rallye pédestre.
- Collège Sainte Thérèse : 6ème A et B et 3ème
- Collège Jean Rostand : 6ème SEGPA, 4ème SEGPA et 3ème SEGPA.
- Espace Jeune Moûtiers-Aigueblanche
- Croc Loisirs

Atelier fabrication d'un sac en tee-shirt à l'espace Jeune



Visite de la déchèterie des



Les petites bêtes du compost



Menuires

Visite du centre de tri Valespace pour



Gaspillage alimentaire



les 6^{èmes} de Sainte-Thérèse

Sensibilisation au tri des déchets au Croc loisirs



Prêt du lombricomposteur à l'école de Saint Martin



Exposition sur la réduction des déchets avec l'espace Jeune



Spots radio slogans tri

Spectacle lors de la semaine Européenne de la réduction des déchets : 700 enfants et 80 adultes



f) Animation adultes

Une trentaine d'adultes travaillant ou vivant sur le territoire ont été aussi sensibilisés au travers des structures suivantes :

- 10 stagiaires en formation de l'association AIDER à la Chaudanne
- 12 résidents de Notre Foyer à Salins-Fontaine
- 5 enseignants du collège Jean Rostand ont visité le centre de tri de Gilly sur Isère.

g) Développement du compostage

29 composteurs individuels ont été vendus à prix réduit à des habitants du territoire.

6 nouveaux sites de compostage collectif ont été installés :



**Immeuble la Licorne
Môitiers**



**Immeuble les Cristaux
Môitiers**



**Quartier de la Chaudanne
Moûtiers**



**Place Joseph Fontanet
Moûtiers**



**Devant l'école
Val Thorens**



**Rue de Gébroulaz
Val Thorens**



3 sites de compostage en établissement ont été installés :

- Temps jeune à Notre Dame du pré
- Collège Sainte Thérèse à Moûtiers
- Chalet de Caron à Val Thorens



h) Création de supports de communication

Des supports de communication ont été créés ou rénovés :

- Mise à jour du site web de la CCCT
- Créations d'affiches pour promouvoir le compostage collectif et individuel
- Affichage sur les chalets cartons des Belleville
- Rédaction d'articles dans la presse et création d'encarts publicitaires : 26 articles en 2017
- Travail sur la mise en place d'affichage sur les camions des Belleville

VIII – BILAN FINANCIER 2017 – FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Dans la continuité de 2015 et 2016, le rapport annuel 2017 est présenté pour la globalité du territoire.

Afin de conserver des indicateurs techniques permettant le suivi de l'optimisation du service déchets liée à la mise en place des conteneurs, les données sont existantes pour les 2 territoires.

Les éléments présentés ci-après reprennent les principaux coûts d'exploitation du service.

a) Coût de collecte et traitement des OMA : ordures ménagères résiduelles (OMR) et tri sélectif (emballages, papiers et verre), cartons

Les modalités de financement des coût de collecte n'évoluent pas en 2017.

	2015 (€TTC)	2016 (€TTC)	2017(€TTC)	Evolution en € 2016-2017	% d'évolution 2016-2017
Dépenses	2 511 705 €	2 859 520 €	2 817 089 €	-42 431 €	-1,5%
Recettes Redevance spéciale	51 537 €	42 341 €	48 180 €	5 839 €	12,1%
Recettes collecte sélective	36 846 €	268 315 €	409 200 €	140 885 €	34,4%
Coût net	2 423 322 €	2 549 818 €	2 360 663 €	-189 155 €	-8,0%

Le coût net diminue entre 2016 et 2017 pour les raisons suivantes :

- La légère baisse des tonnages de 1%
- La diminution des coûts de traitement des ordures ménagères liée à l'adhésion au syndicat Savoie déchets
- Un montant pour 2016 surévalué suite au rattrapage de factures sur 2014-2015 affecté sur 2016
- Une augmentation importante des recettes issues de la vente et des soutiens liée à la valorisation de la collecte sélective liée à des bons prix de vente pour la matériaux fibreux.

A retenir :

Coût aidé de la collecte et du traitement des OMA² = 97,7 €HT/habitant DGF

Moyenne nationale Ratio ADEME = 79 €HT / habitant

Coût aidé de la collecte et du traitement des OMA² = 255 €HT/tonne

Moyenne nationale Ratio ADEME = 195 €HT / tonne

Coût aidé de la collecte et du traitement des OMR² = 324 €TTC/tonne

Hors déchets collectés en redevance spéciale

Rappel :

OMA = Ordures Ménagères et Assimilées = OMR + CS + Verre

OMR = Ordures Ménagères résiduelles = déchets de collecte incinérés

b) **Coût des Déchetteries de l'Île Ferlay et des Menuires**

Les données chiffrées sont les suivantes :

	2015 (€TTC)	2016 (€TTC)	2017(€TTC)	Evolution en € 2016-2017	% d'évolution 2016-2017
Dépenses	586 976€	715 487€	581 284,09 €	-134 203 €	-23,1%
Recettes facturation professionnels	94 171€	20 641 €	17 432,58 €	-3 208 €	-18,4%
Recettes soutiens et ventes		87 707 €	77 653,15 €	-10 054 €	-12,9%
Coût net	492 205€	561 693 €	486 198,36 €	-75 495 €	-15,5%

La réduction du coût des déchèteries par :

- La réduction des tonnages globaux collectés en déchetterie d'environ 5,5%, pour mémoire les tonnages avaient augmenté de 5% entre 2015 et 2016.
- La diminution des charges liées à la gestion des encombrants grâce à la mise en place sur les deux déchèteries de la filière opérationnelle « Eco Mobilier ». Cet éco organisme prend en charge les coûts de collecte et traitement du mobilier.
- Un montant pour 2016 surévalué suite au rattrapage de factures sur 2014-2015 affecté sur 2016

A retenir :

Coût aidé des deux déchetteries = 11€HT / habitant DGF

Moyenne nationale Ratio ADEME 2014 = 25 €HT / habitant

Coût aidé des deux déchetteries = 138 €HT / tonne --- 149 €TTC / tonne

Moyenne nationale Ratio ADEME 2014 = 122€HT / tonne

c) Coût de collecte et traitement des DMA¹ : OMA et déchetterie

Le coût complet de la gestion des DMA (O.M. , collecte sélective, déchetterie), pour l'année 2017 est :

	2015	2016(€TTC)	2017(€TTC)	Evolution en € 2016-2017	% d'évolution 2016-2017
Dépenses	3 098 681 €	3 575 007 €	3 487 052 €	-87 955 €	-2,5%
Recettes	183 154 €	419 006 €	552 466 €	133 460 €	24,2%
Coût net	2 915 527 €	3 156 001 €	2 935 540 €	-220 461 €	-7,5%

On constate une baisse des dépenses de gestion des déchets liées :

- A la diminution des tonnages de 1.5%
- La diminution des charges de traitement des OMR et des encombrants
- L'augmentation des recettes liées aux déchets recyclables

A retenir :

Coût aidé, avec soutiens, redevances usagers, reventes, du service déchets 2017 = 2 935 540 €TTC

Ce qui représente 118 € HT / habitant DGF

Référentiel ADEME : 79€HT / Hab

218 € HT / tonne --- 235 € TTC/tonne

Référentiel ADEME : 195 € HT / tonne

Le montant de la Taxe d'enlèvement des ordures Ménagères (TEOM) est de 4 257 994€, le montant permet de financer, déduction des recettes faite :

- les charges de fonctionnement 3 282 K€
- les charges d'emprunt 491.7 K€
- les travaux d'investissement de 789 K€.

¹¹ OMR : Ordures Ménagères Résiduelles : poubelle grise

CS : Collecte Sélective : poubelle jaune

OMA : Ordures Ménagères et déchets Assimilés = OMR + CS

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés = OMR + CS + Verre + Déchetterie